



## Pour régulariser mon marie?

Par **otm79\_old**, le **15/08/2007** à **01:15**

Madame, Monsieur

voilà je viens par ces quelques lignes vous demander de bien vouloir m'aider juridiquement: je me suis marié on moi de février 2007 sur le territoire français, et après on a fait une demande de regroupement familial au pres de l'anaem étant donné que moi je possède une carte de séjour de 10ans et j'ai tout (logement, je travaille (indéterminer) ils ont dit d'attendre 6mois et là on est dans le 4ème mois et je n'ai rien reçu et maintenant je suis enceinte. si j'ai jamais y aura un refus de notre demande que dois-je faire et je vous signale que je n'ai personne ici à part mon marié j'aimerais bien que vous m'aidez s'il vous plaît.

ps: mon marié il est rentré sur le territoire français par un visa touristique et on célèbre notre mariage sur le territoire français. et là il est en situation irrégulière.